LE BOIS D'AVRANCHES
(Identifiant national : 230009172)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 86000011)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : SAVINI J-R, .- 230009172, LE BOIS D'AVRANCHES. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. *https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/230009172.pdf*

Région en charge de la zone : Haute-Normandie
Rédacteur(s) :SAVINI J-R
Centroïde calculé : 477200°-2477852°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 29/05/2008
Date actuelle d'avis CSRPN : 25/04/2023
Date de première diffusion INPN :
Date de dernière diffusion INPN : 08/06/2023

1. DESCRIPTION 2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE 3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE 4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE 4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS 4
6. HABITATS 5
7. ESPECES 6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS 7
9. SOURCES 7

1. DESCRIPTION

Cette ZNIEFF est inclue dans la ZNIEFF de Type 2 :

- Id nat. : 230009170 - LA VALLÉE DE LA RISLE DE BRIONNE À PONT AUDEMER, LA FORÊT DE MONFORT (Id reg. : 8600)

1.1 Localisation administrative

- Département : Eure
- Commune : Saint-Philbert-sur-Risle (INSEE : 27587)

1.2 Superficie

37,2 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 30
Maximale (mètre): 110

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : 230009170 - LA VALLÉE DE LA RISLE DE BRIONNE À PONT AUDEMER, LA FORÊT DE MONFORT (Type 2) (Id reg. : 8600)

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF du Bois d'Avranches est localisée sur la commune de Saint-Philbert-sur-Risle. Elle correspond aux zones boisées les plus pentues et aux vallons attenants, ceinturés de part et d'autre par les routes D 47 et D 39.

La lithologie correspond à deux faciès que sont les argiles, marnes ou limons et la craie.

De par sa configuration topographique, cette ZNIEFF est constituée par deux grandes entités ; les zones à ambiance fraîche en bas de pente et au niveau des vallons encaissés ; et les zones plus acides et sèches situées en haut de vallon, notamment au niveau des replats. La première entité est représentée par une frênaie humide et une forêt mixte de pente et ravin. Ces habitats naturels ne sont pas très bien exprimés. La seconde est composée principalement par une chênaie acide et une chênaie-charmaie et, dans une moindre mesure, par une forêt mixte (feuillus et conifères).

Plusieurs espèces floristiques déterminantes ont été recensées sur le site. Tout d'abord, une petite station de Polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum*), ptéridophyte assez rare dans la région, est présente dans un vallon frais caillouteux. Elle est entre autres accompagnée par le Polystic à soies (*Polystichum setiferum*) et par un cortège bryologique diversifié. Le long du GR 224, en bas de pente, plusieurs stations de Luzule des forêts (*Luzula sylvatica*), joncacée également assez rare dans la région, ont été observées. Se développant généralement en petites populations en bordure de chemin, elle domine la strate herbacée d'une station sur plusieurs mètres carrés. La sous-espèce *sylvatica* est notée présente. Enfin, en zone plus sèche, au niveau de la chênaie, une petite station de Buis toujours vert (*Buxus sempervirens*) a été trouvée dans une cuvette. Cette buxacée, peu commune à l'état sauvage, semble spontanée. Par ailleurs, une petite station de Blechne en épi (*Blechnum spicant*), fougère peu commune, serait présente au niveau du versant central de la ZNIEFF (à confirmer).

La ZNIEFF constitue, avec l'ensemble des bois attenants une zone de refuge pour de nombreux animaux forestiers, à la faveur notamment de pentes fortes des versants, peu accessibles. Une blaireautière avec plusieurs terriers a d'ailleurs été trouvée sur un versant peu fréquenté.

Cette zone fait l'objet d'une exploitation forestière légère, orientée vers une sylviculture de conifères, essentiellement à l'Ouest. La randonnée, le VTT et l'équitation sont pratiqués sur les sentiers. A l'Est du site, quelques bornes pédagogiques jalonnent le GR 224, exposant la biologie des arbres. La chasse est interdite dans cette partie du bois (panneau). Elle est néanmoins pratiquée dans le reste du massif (panneau chasse gardée). Toujours sur le sentier de randonnée GR 224, la pratique des 4x4 est interdite par arrêté municipal.

L'intérêt de cette ZNIEFF s'avère essentiellement floristique (présence d'espèces peu communes, habitats naturels fonctionnels, généralement en état de conservation bon à moyen). En outre, à l'Ouest du bois d'Avranches, l'habitat naturel de chênaie-charmaie à tendance méso-hygrophile constitue un atout paysager remarquable (immenses tapis de plantes vernales dans une ambiance fraîche).

Les principales menaces sur le site dépendent du mode d'exploitation forestière. En effet, la biodiversité forestière de la ZNIEFF est largement tributaire du maintien des parcelles en l'état. Il est possible que les activités sylvicoles localisées à l'ouest du site se développent et empiètent davantage sur les versants.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Chasse
- Tourisme et loisirs

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Versant de faible pente

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)
- Domaine communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
- Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames	- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Fonctions de régulation hydraulique	- Géomorphologique

Commentaire sur les intèrêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Contraintes du milieu physique
- Formations végétales, étages de végétation

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Phanérogames - Ptéridophytes		- Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.4 Forêts mixtes de pentes et ravins		Informateur : PETIT S.	20	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.2 Chênaies-charmaies		Informateur : PETIT S.	25	
	41.5 Chênaies acidiphiles		Informateur : PETIT S.	35	
	41.3 Frênaies		Informateur : PETIT S.	10	
	43 Forêts mixtes		Informateur : PETIT S.	10	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	83 Vergers, bosquets et plantations d'arbres		Informateur : PETIT S.		
	86 Villes, villages et sites industriels		Informateur : PETIT S.		

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	87143	*Buxus sempervirens L., 1753*	*Buis toujours vert, Buis commun, Buis sempervirent, Bois béni*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PETIT S.				2006 - 2006
	106863	*Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin, 1811*	*Luzule des forêts, Luzule des bois, Grande luzule*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PETIT S.				1985 - 2006
	137522	*Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin, 1811 subsp. sylvatica*	*Luzule des forêts, Luzule des bois, Grande luzule*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Cabon Y. CBNBL.				2021 - 2021
Ptéridophytes	133968	*Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenk., 1979 subsp. affinis*	*Dryoptéride écailleuse, Dryoptéride affine, Dryoptéris écailleux, Fausse fougère mâle*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CABON Y. (CBNBL)				2021 - 2021
	115041	*Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799*	*Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons*	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CABON Y. (CBNBL)				2006 - 2021

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Angiospermes	87143	*Buxus sempervirens L., 1753*	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*
Ptéridophytes	115041	*Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799*	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire *(lien)*

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Espèce	Habitat	Statut(s) biologique(s)	Sources
87143 Buxus sempervirens L., 1753		Reproduction certaine ou probable	
106863 Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin, 1811		Reproduction certaine ou probable	
115041 Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799		Reproduction certaine ou probable	

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	CABON Y. (CBNBL)		
	Cabon Y. CBNBL.		
	PETIT S.		